

Associazione Luca Coscioni et le World Congress for Freedom of Scientific Research

[Congrès mondial pour la liberté
de recherche scientifique] :

**expérience italienne
de la résistance aux
fondamentalismes
religieux**

Associazione Luca Coscioni et le World Congress for Freedom of Scientific Research [Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique] : expérience italienne de la résistance aux fondamentalismes religieux

Associazione Luca Coscioni per la libertà di ricerca scientifica
Carmen Sorrentino

L'Associazione Luca Coscioni per la libertà di ricerca scientifica (Associazione Luca Coscioni pour la liberté de recherche scientifique, ALC, selon les sigles en italien) a été fondée en 2002, en vue de résister aux interventions dogmatiques et basées sur la moralité, contre la liberté de recherche scientifique, ainsi qu'aux atteintes à l'autodétermination des choix concernant la vie, les soins de santé, la reproduction et la famille. En 1996, atteint de sclérose latérale amyotrophique (SLA), Luca Coscioni a profité de son expérience pour attirer l'attention politique sur l'absence de réglementation appropriée et de financement public pour la recherche scientifique en Italie, en particulier sur les cellules souches embryonnaires. Il a créé l'ALC avec Emma Bonino et Marco Pannella, fondateurs/rices du Parti radical (PR, Partito Radicale), un bastion du libéralisme en Italie¹. Connu plus tard sous le nom de Partito Radicale Nonviolento, transnazionale e transpartito (Parti radical non violent, transnational et transparti, PRN, selon les sigles en italien), le PR compte plusieurs associations politiques qui relaient ses campagnes et ses méthodes, notamment l'ALC².

L'ALC réunit des personnalités politiques et scientifiques, ainsi que des défenseurs/euses des droits civils et des représentants/es des associations de patients/es, pour aborder une série de problèmes relatifs aux droits humains et à la science³. Constituée au départ en association sans but lucratif en Italie, l'ALC est rapidement devenue un forum international permanent, avec le lancement du [World Congress for Freedom of Scientific Research](#) en 2006. L'ALC compte aujourd'hui plus de 2 000 membres, de Rome à Boston, notamment des parlementaires, des chercheurs et chercheuses, des étudiants/es, des universitaires et des citoyens/nes actifs/ives dans ses campagnes⁴. Le présent article met en lumière plusieurs aspects des travaux de l'ALC qui sont directement affectés par les fondamentalismes religieux, avec une attention particulière pour les questions

touchant les femmes, notamment l'avortement thérapeutique et pharmacologique, la reproduction assistée et la contraception d'urgence, ainsi que des questions comme la recherche sur les cellules souches, le clonage, l'euthanasie et le droit de mourir, un sujet très controversé en Italie.

Attaque systématique contre les connaissances et la démocratie

Le World Congress for Freedom of Scientific Research [Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique] s'est réuni pour la première fois à Rome en 2006, rassemblant des scientifiques, des chercheurs/euses et chercheuses, des politiciens/nes et des activistes de toute l'Europe et des États-Unis. Dans son allocution d'ouverture, Luca Coscioni, président et fondateur de l'ALC⁵, a exposé l'idée que l'organisation avait du fondamentalisme religieux et son impact sur la recherche scientifique. Il le décrivait comme « une culture de pouvoir, une culture de classe... imprégnée de préjugés et de dogmes anti-scientifiques, qui exclut les connaissances scientifiques ainsi que la liberté individuelle de profiter du savoir. En fait, c'est la démocratie elle-même [qui] est en jeu quand la poursuite de la connaissance est refusée ».

En Italie, comme dans beaucoup d'autres pays où il y a des inégalités sociales, les communautés bien organisées comme l'Église catholique ont généralement d'amples ressources et de nombreux adeptes, ce qui leur permet d'influencer le gouvernement ou de constituer des oppositions fortes. Miguel Kottow, professeur de bioéthique, raconte que, malgré l'érosion marquée de l'observance et de la fréquentation des églises, malgré la séparation constitutionnelle de longue date entre l'Église et l'État, « le catholicisme continue d'exercer un pouvoir social et politique considérable. Les questions de planning familial, de contraception, d'avortement, de stérilisation volontaire et de reproduction artificielle se heurtent toutes à l'opposition farouche d'une doctrine religieuse qui continue à ignorer les conséquences sociales de ses campagnes »⁶.

Alex Mauron, professeur de bioéthique, a observé deux domaines de conflit entre la science et les systèmes de croyances⁷ : premièrement, l'opposition à certaines pratiques spécifiques de recherche (dérivées de souches embryonnaires, par exemple) et deuxièmement, la tentative de marginaliser la science dans la vie actuelle en l'inféodant à des convictions religieuses et autres idéologies dogmatiques. Mauron décrit la stratégie fondamentaliste qui consiste à tenir un discours pseudo-scientifique pour critiquer la science dans ses propres termes. Les créationnistes⁸, par exemple, cherchent à remettre en question la biologie moderne et l'évolution par trois moyens : (1) l'interprétation littérale de la Bible ; (2) la théologie naturelle et des arguments de « conception intelligente » en

biologie ; (3) les prétendues implications politiques, morales et existentielles de l'évolution. À la différence des mouvements antérieurs contre la science, les théoriciens créationnistes s'efforcent d'imiter les processus de la vraie science. Ils créent des institutions destinées à ressembler à des établissements scientifiques, comme le Discovery Institute [Institut de la découverte] aux États-Unis ou l'Université interdisciplinaire de Paris⁹. Ces institutions ne produisent pas de données de recherche, mais se concentrent plutôt sur ce que Mauron appelle la « science morte »¹⁰, qui ne formule pas de nouvelles approches et ne génère pas de nouveaux travaux. Les créationnistes affirment que la science est une religion ou un système de croyances comme les autres, auquel cas la politique de santé publique, la politique de l'éducation et la politique de la recherche scientifique deviennent une question de liberté de croyance¹¹.

Le professeur Gilberto Corbellini, coprésident de l'ALC, souligne le rôle joué par le fondamentalisme religieux pour déstabiliser les démocraties et empêcher la transition plus complète vers la démocratie des États totalitaires et autoritaires¹². « Dans les sociétés démocratiques aujourd'hui », dit-il, « la recherche scientifique est soumise à des desseins de nature fondamentaliste et idéologique »¹³. Comme les fondamentalistes cherchent à prouver que les êtres humains doivent espérer trouver la solution aux problèmes économiques et de santé dans la religion, et non dans la science et la technologie, la marge pour la recherche scientifique et l'innovation est de plus en plus étroite. Corbellini est d'avis que les fondamentalismes religieux lancent une attaque systématique contre les connaissances qui favorisent la liberté, la tolérance et le développement économique.

Démasquer la puissance de l'Église catholique

En Italie, les tentatives d'entraver la liberté de recherche scientifique sont l'œuvre du Vatican, des politiciens socio-conservateurs et des objecteurs de conscience. Parmi les principaux fondamentalistes religieux impliqués dans les débats, il y a le pape en personne et les hauts prélats de l'Église catholique.

D'après le PR, le pouvoir de l'Église catholique en matière de politique publique en Italie remonte au concordat entre l'État et l'Église, et pourrait se vérifier aussi dans d'autres pays, dont la Pologne, le Portugal et l'Autriche¹⁴. Les Accords de Latran signés en 1929 entre le dictateur italien Benito Mussolini et le pape Pie XI reconnaissaient officiellement le Vatican comme État souverain et définissaient le statut de l'Église catholique en Italie. De ce fait, la « laïcité » italienne a pris une forme particulière. Par exemple, l'État reconnaissait les mariages célébrés à l'église, ainsi que les jours saints et l'enseignement de la religion a été étendu de l'école primaire à l'école secondaire pour tous les enfants dont les parents ne s'y opposaient pas explicitement. Par ailleurs, le gouvernement italien

devait être consulté avant que le pape ne puisse confirmer la désignation des évêques et, en vertu des accords, le clergé devait s'abstenir de toute activité politique. Une grande partie de ce concordat a été conservée dans la version amendée postfasciste de 1984, bien que le PR (et aujourd'hui le PRN) ait régulièrement demandé son « abrogation totale »¹⁵.

Le PR s'implique depuis longtemps dans les questions de liberté scientifique et de droits des femmes¹⁶. En 1974, un sondage d'opinion a montré que 59 % des femmes considéraient l'avortement comme une question de conscience personnelle, dans laquelle ni l'État ni l'Église ne devait s'immiscer, et le PR a soutenu la désobéissance civile, notamment un réseau de cliniques clandestines qui ont organisé environ 6 000 avortements en Italie, ainsi que les avortements d'Italiennes à l'étranger. Début 1975, près de 750 000 signatures ont été réunies et présentées aux autorités, donnant lieu à un référendum sur la question et débouchant sur la légalisation de l'avortement en 1978. L'Église, ainsi que des prélats catholiques et les politiciens socio-conservateurs qui œuvrent contre l'adoption de lois (ou la mise en application des lois existantes) reconnaissant l'autodétermination des femmes en matière de reproduction continuent à s'opposer aux droits sexuels et de la reproduction des femmes. Ainsi, en octobre 2007, le pape Benoît XVI a lancé un appel aux pharmaciens leur demandant de refuser de délivrer des médicaments comme la pilule du lendemain s'ils avaient des objections morales. En mai 2008, il a réitéré le rejet par l'Église de la contraception artificielle ainsi que son enseignement plus récent contre le recours aux techniques de reproduction assistée. Ainsi, Carlo Casini, président du Movimento per la Vita (MPV, Mouvement pour la vie) et ancien député européen, ne cache pas son opposition à la loi italienne sur l'avortement (1978) et avait la réputation d'emporter partout un fœtus conservé dans le formol¹⁷. Au cours de cette période, un groupe de pression catholique a cherché à faire modifier le code civil de la constitution italienne, qui dispose que la personne acquiert ses droits à la naissance. Ce groupe est parvenu à obtenir le soutien de partis, d'universitaires, de juristes, de médecins, de scientifiques et de parlementaires et a réussi à faire considérer l'embryon comme un être humain ayant des droits au titre de l'article premier de la loi n° 40¹⁸ concernant les limites de la reproduction assistée en Italie¹⁹.

Des organisations non gouvernementales jouent un rôle aussi pour entraver les choix des femmes, notamment le réseau tentaculaire et bien organisé de Centri di Aiuto alla Vita (CAV, Centres d'aide à la vie) en Italie. Le premier CAV a été créé en 1975, à Florence et il en existe aujourd'hui plus de 300 dans tout le pays. Les CAV se positionnent comme des associations bénévoles, apolitiques et non confessionnelles, et prétendent aider les femmes enceintes en situation de crise, notamment celles qui sont confrontées à des grossesses non désirées et les jeunes mères qui n'ont

pas les moyens ou les compétences pour s'occuper d'un enfant. En réalité cependant, le principal objectif des CAV est d'empêcher l'avortement volontaire. Aujourd'hui, ces associations s'occupent principalement de femmes étrangères, souvent sans papiers et originaires de pays en développement. Les CAV offrent gratuitement le test de grossesse, une amitié et un soutien aux femmes ou aux couples en crise, un logement dans les centres pour la mère et le bébé, et une aide à la formation ou pour trouver un emploi. Ils proposent aussi un logement pour les jeunes mères, des gardes d'enfants pour les cas d'urgence, de la layette et du matériel pour bébés, y compris des aliments. Ces services peuvent être particulièrement attrayants pour les femmes en situation précaire.

Droits des femmes et restrictions de la liberté scientifique

L'ALC aborde un large éventail de questions liées à la liberté scientifique et, dans ses rencontres avec l'Église, elle aborde également des questions telles que la sexualité et les unions civiles. Le présent chapitre commence par décrire les questions plus étroitement liées aux droits des femmes et aborde ensuite des questions comme le clonage et l'euthanasie.

Technologies de reproduction assistée (TRA)

Chaque année, quelque 40 000 nouveaux couples ont des difficultés à procréer en Italie²⁰. Le combat contre la reproduction assistée a commencé en 1987, avec la publication par le cardinal Joseph Ratzinger (devenu le pape Benoît XVI) d'*Istruzione Donum Vitae* exposant les problèmes éthiques liés aux technologies de reproduction assistée (TRA). Il s'est poursuivi en 1995, quand le pape Jean-Paul II a écrit *Evangelium Vitae*, consacré à la protection de la vie, de la conception à la mort.

En 2004, la loi n° 40 sur la reproduction assistée a introduit une série de restrictions en Italie. Son article premier déclare pour la première fois qu'un ovule fécondé (« l'enfant conçu ») est un/e citoyen/ne et doit être protégé/e. La loi interdit la procréation assistée aux couples homosexuels et à ceux et celles qui n'ont pas de partenaire, disant que seuls « les couples adultes hétérosexuels, mariés ou cohabitants, en âge de procréer et tous deux en vie » peuvent faire appel aux TRA. Elle interdit également la fécondation hétérologue (supposant le don au couple de sperme ou d'ovules d'une tierce partie) ainsi que la recherche sur les embryons surnuméraires. D'après la loi n° 40, le recours aux TRA est consenti à ceux qui n'ont pas d'autres méthodes thérapeutiques efficaces pour résoudre les causes de stérilité ou d'infertilité.

En 2005, le référendum sur l'abolition de la loi n° 40 a subi une défaite. Il avait été demandé par 500 000 personnes qui avaient signé une pétition pour soutenir le diagnostic génétique et d'observation avant l'implantation,

l'insémination hétérologue, la procréation assistée pour les célibataires, les malades et les porteurs de maladies génétiques ou virales, ainsi que la levée de l'interdiction de recherche sur les embryons surnuméraires. Ce n'est qu'après la révision des directives d'intégration de la loi n° 40 en 2008, que la fécondation in vitro (FIV) et le lavage de sperme ont été autorisés pour les personnes atteintes de maladies virales, notamment les séropositifs potentiellement fertiles. Dans de nombreux pays européens, ces procédés sont autorisés pour tous les couples atteints de maladies génétiques ou virales, afin d'éviter la transmission à leurs enfants (et pour les séropositifs, les empêcher de s'infecter mutuellement). En Italie, en revanche, les couples atteints de maladies génétiques sont toujours exclus des TRA s'ils sont fertiles.

La loi n° 40 fixait au départ une limite de production de trois embryons par cycle de stimulation ovarienne et obligeait à implanter les embryons en même temps, en raison de l'interdiction de la cryoconservation. En 2009, la cour constitutionnelle italienne a reconnu que cette limite faisait obstacle à l'efficacité de la technique et obligeait les femmes à supporter de nombreux traitements de stimulation ovarienne, ce qui était considéré comme une violation de la pratique médicale. En outre, l'interdiction de la cryoconservation supposait l'implantation de tous les embryons, même non viables, forçant les femmes, une fois enceintes, à recourir à l'avortement thérapeutique.

D'après l'ALC, la procréation assistée devrait être un droit pour tout citoyen adulte, homme ou femme. Le site Web de l'organisation donne des informations concernant les centres européens qui proposent des traitements interdits en Italie, mais ils sont très onéreux. L'ALC est disponible aussi pour entamer des actions visant à surmonter l'interdiction. En effet, en avril 2009, la cour constitutionnelle italienne a reconnu la priorité du droit des femmes à la santé (sans toutefois contester le soi-disant statut de l'embryon) et le droit du médecin de choisir la meilleure thérapie pour le/la patient/e. D'autres ordonnances des tribunaux régionaux de toute l'Italie ont reconnu la mesure dans laquelle la loi n° 40 empiète sur les droits des couples. Depuis l'approbation de cette loi, on a enregistré une diminution constante des taux de réussite de la procréation assistée en Italie, alors que l'Europe affiche une tendance inverse. En outre, les accouchements de triplés ont augmenté aussi et sont aujourd'hui le deuxième taux le plus élevé d'Europe (2,7 %).

RU486 et avortement pharmacologique

Le mifépristone, couramment appelé RU486, est un médicament administré par voie orale, pour provoquer une interruption de grossesse. Par rapport à l'avortement traditionnel, le RU486 présente les avantages suivants : il ne faut pas d'intervention chirurgicale ni d'anesthésie ; les

complications éventuelles d'une intervention chirurgicale sont évitées ; le médicament peut être utilisé pendant les premières semaines de la grossesse alors que l'aspiration se pratique généralement après la septième semaine ; et le développement de l'embryon est interrompu suffisamment tôt et l'on ne peut donc guère affirmer qu'il s'agit de tuer un être humain.

L'ALC a plaidé pour l'adoption complète du RU486 et sa distribution par le système de santé national italien. Commercialisé en France et aux États-Unis, le RU486 s'utilise dans tous les États membres de l'Union européenne à l'exception de l'Irlande. En juillet 2009, l'organisme de réglementation des médicaments en Italie a autorisé son usage malgré des protestations de l'Église catholique romaine, qui menace d'excommunier les médecins qui prescrivent le médicament et les patientes qui le prennent²¹.

Contraception d'urgence

La pilule du lendemain est un médicament administré par voie orale, utilisé en guise de contraception d'urgence dans les 72 heures après des rapports sexuels non protégés. Comme tout contraceptif hormonal, il agit par inhibition ou altération de l'ovulation et ne peut donc pas être qualifié d'avortement, puisqu'il n'interrompt pas une grossesse en cours et n'interfère pas avec le destin d'un ovule fécondé.

Dans d'autres pays, la contraception d'urgence est disponible sans ordonnance, mais en Italie, elle ne peut être obtenue que sur prescription par un médecin. Une opinion non contraignante du Comité national de bioéthique suggère également que l'objection de conscience peut s'étendre à la prescription de la pilule du lendemain au titre de la loi n° 194.

En 2008, le réseau des étudiants membres de l'ALC a lancé une campagne pour que la contraception d'urgence soit disponible sans prescription en Italie. L'ALC offre également un soutien à ceux et celles qui veulent exposer ou dénoncer des violations ou des mauvaises pratiques dans ce domaine. Si une institution publique refuse de prescrire la pilule du lendemain, les femmes peuvent appeler les médecins bénévoles de l'ALC pour obtenir une prescription et l'assistance nécessaire pour dénoncer les médecins et les établissements en question²².

Clonage

En 2001, quand les gouvernements de France et d'Allemagne ont tenté de persuader l'ONU et l'UNESCO d'adopter une convention contraignante bannissant toute forme de clonage, sans distinction entre le clonage thérapeutique et de reproduction, l'ALC et le Parti radical ont lancé une contre-campagne. La mobilisation internationale, en coordination avec la Coalition for the Advancement of Medical Research [Coalition pour l'avancement de la recherche médicale] et le Genetics Policy Institute [Institut de

politique génétique] aux États-Unis, ont réussi à diluer considérablement la proposition et à en faire une déclaration non contraignante, avalisée en 2005 par quelque 80 membres de l'ONU, Vatican en tête.

En 2006, quand le parlement européen a examiné le 7th Framework Program for Research (septième Programme-cadre pour la recherche – 7e PC), pour déterminer l'attribution des fonds européens pour 2007-2013, un bloc de pays à majorité catholique s'est opposé au financement de la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines (hESC)²³. En réponse, le Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique a lancé une pétition demandant au parlement d'assurer que le 7e PC confirme au moins le financement des projets de recherche sur les cellules souches obtenues à partir d'embryons surnuméraires et des projets de transfert nucléaire. Plusieurs scientifiques, responsables des orientations politiques et représentants/es d'associations de patients/es ont signé cette pétition, de même que 11 lauréats/es du prix Nobel.

Dans la version finalisée du 7e PC, les projets de recherche sur les cellules souches ne seraient financés qu'après une évaluation scientifique et éthique, et toutes activités de recherche visant au clonage reproductif humain, à la modification génétique humaine pouvant devenir héréditaire ou à la création d'embryons humains aux fins de recherche ou pour la dérivation de cellules souches, même par transfert nucléaire, seraient exclues du financement. En outre, aucun financement ne serait disponible pour aucune activité dans un État membre où cette activité est interdite. Sans être officiellement interdite, la recherche sur les hESC devait ainsi être fortement entravée dans les pays du bloc.

Euthanasie, droit de mourir et testament biologique

L'Italie n'autorise pas l'euthanasie. Les patients/es ont le droit de refuser un traitement, mais ne peuvent pas donner des instructions à l'avance quant au traitement dont ils/elles souhaitent bénéficier s'ils/si elles tombent dans l'inconscience. En outre, comme certaines personnes ne considèrent pas l'alimentation et l'hydratation comme un traitement, mais comme une

assistance vitale, les médecins ou les membres de la famille qui tentent de les débrancher peuvent être accusés d'homicide. Depuis 2006, l'ALC participe à une campagne pour promouvoir la légalisation de l'euthanasie en Italie. Une pétition soutenue par plus de 20 000 signataires à ce jour demande que le parlement mène l'enquête concernant la pratique clandestine de l'euthanasie en Italie.



Piergiorgio Welby, membre de longue date du Parti radical et coprésident de l'ALC, a été une personnalité de premier plan de cette campagne. Souffrant de dystrophie musculaire, maladie diagnostiquée dans les années 1960, le combat de Welby pour le droit de mourir a suscité un débat national. En 2006, Welby a envoyé un message vidéo au président italien Giorgio Napolitano demandant le droit de mourir : « Si j'étais suisse, belge ou néerlandais », disait-il, « je pourrais échapper à ces souffrances extrêmes. Mais je suis italien et il n'y a aucune pitié »²⁴. Napolitano a été ému par cet appel et a entamé un débat public sur l'euthanasie. Quand le parlement italien a commencé les auditions au sujet de la législation relative aux testaments biologiques, le processus a été entravé par l'aile socio-conservatrice du gouvernement de gauche. Les derniers jours de son combat, le calvaire de Welby a attiré l'attention et la solidarité internationale, et plusieurs organes de presse internationaux ont relaté son histoire²⁵. D'autres associations luttant pour la légalisation de l'euthanasie, notamment la World Federation of Right to Die Societies [Fédération mondiale des sociétés pour le droit de mourir], ont relayé le débat italien.

Comme dit Marco Cappato, secrétaire général de l'ALC, « [r]églementer l'euthanasie équivaut à lutter contre l'euthanasie clandestine. Tout le monde a le droit, la liberté de prendre des décisions concernant son corps et sa vie ». Quand le Dr Mario Riccio, qui a débranché l'assistance respiratoire de Welby, a été mis en examen pour meurtre d'une personne consentante, le juge de l'audience préliminaire a statué que la ventilation et l'alimentation artificielles sont des thérapies et peuvent donc être rejetées moyennant consentement explicite et éclairé du/de la patient/e. Dès lors, le Dr Riccio avait fait son devoir en y mettant fin dans le cas présent. Cet arrêt disait clairement aussi qu'il ne faut pas confondre l'État de droit avec les convictions éthiques personnelles.

En mars 2009, cependant, le sénat a approuvé un projet de loi qui fait fi à la fois de la constitution italienne²⁶ et de l'autodétermination des patients/es. Ce projet, qui doit encore être approuvé par la chambre des députés, considère que l'alimentation et l'hydratation artificielles ne sont pas des traitements médicaux et ne peuvent donc pas être refusées, même si un/e patient/e le demande dans son testament biologique.

Le projet de loi est arrivé après qu'une affaire de droit à mourir a divisé la nation. Eluana Englaro était au centre d'un combat judiciaire depuis qu'elle était plongée dans un état végétatif après un accident de voiture en 1992. Elle est morte au début de 2009, après que sa famille a pu interrompre l'alimentation et l'hydratation. Le projet de loi est présenté par le gouvernement conservateur de Silvio Berlusconi, président du Conseil, qui soutenait la position du Vatican selon laquelle il fallait garder Eluana en vie.

Analyse des stratégies de l'ALC

La stratégie de l'ALC repose sur les 50 ans d'expérience du PR (qui s'appelle aujourd'hui le Parti radical non violent, transnational et transparti). Cette stratégie peut être résumée par les trois attributs du nom du parti : non violent, transnational et transparti. Elle comprend :

- Le dialogue permanent avec toutes les factions politiques ;
- L'action directe et populaire par un réseau d'activistes au niveau national et international, ainsi que la mobilisation d'un soutien massif des citoyens/nes, par des pétitions, des recours et l'implication directe de plusieurs lauréats/es du prix Nobel ;
- La promotion des connaissances en guise de condition préalable indispensable à la démocratie et à la liberté de choix ;
- La non-violence selon les préceptes de Gandhi, notamment la grève de la faim (que les radicaux préfèrent appeler « jeûne de dialogue ») et la désobéissance civile, comme la distribution de marijuana pour braver sa pénalisation ; et
- Une certaine provocation, comme la manifestation devant le sénat avec une banderole de dix mètres de long où le mot « Euthanasie » était écrit avec les noms des signataires de la pétition demandant une enquête sur l'euthanasie clandestine²⁷.

Certaines activités de l'ALC illustrent cette approche stratégique. Ainsi, en matière d'acquisition de connaissances, l'échange d'informations est destiné à autonomiser les citoyens/nes et à remettre les dogmes en question. En 2007, l'ALC a lancé une initiative pour aider les patients/es et les citoyens/nes à protéger leurs droits et leurs libertés par un manuel interactif d'auto-assistance intitulé [Soccorso Civile - Manuale di autodifesa dal proibizionismo sulla salute](#) [*Secours civil - manuel d'autodéfense contre les interdictions de santé*]. L'ALC espère que cette initiative s'étendra pour former un réseau fonctionnant sur le modèle de l'American Civil Liberties Union [Union américaine pour les libertés civiles]. Le portail propose des informations, des suggestions et parfois une aide concrète de l'ALC à ceux qui cherchent à contrer les effets négatifs de l'influence fondamentaliste sur la législation italienne. Il évolue sans cesse, abordant de nouvelles questions et son contenu s'enrichit en fonction des contributions des utilisateurs. Une adresse électronique spécifique et une section réservée aux commentaires sur chaque page assurent l'interactivité et favorisent l'échange d'expériences pratiques. L'ALC projette de traduire le portail en anglais et dans d'autres langues parlées par les communautés d'immigrés. Cette fonction de partage d'informations sert à sensibiliser le public aux droits et à leurs applications pratiques. L'organisation publie également

[Agenda Coscioni](#), un magazine mensuel, lance des appels et recueille des signatures par un réseau infatigable d'activistes qui installent des stands informels dans les squares et aux réunions publiques.

Conclure des alliances est vital aussi pour les stratégies de l'ALC. L'organisation lutte aux côtés des associations de parents stériles, des associations de droits des femmes, des associations d'étudiants universitaires et de gynécologues pour l'adoption globale des TRA, du RU486 et l'accès à la contraception d'urgence sans prescription. Elle compte aussi parmi ses alliés/es des associations de plaidoyer et des représentants/es de minorités religieuses, ainsi que des politiciens/nes et des scientifiques internationaux/ales. L'ALC a récemment contacté les directeurs et directrices de la Red Latinoamericana y Caribe de Bioetica [Réseau latino-américain et caribéen de bioéthique] de l'UNESCO, qui est confronté aux mêmes défis politiques, économiques et religieux pour promouvoir la liberté scientifique. Jusqu'à présent, l'ALC encourage les membres du réseau à écrire sur la situation bioéthique dans la région et à participer aux Congrès mondiaux pour la liberté de recherche scientifique.

L'ALC cherche également le soutien des lauréats/es du Nobel. Jose Saramago, prix Nobel de littérature en 1998, est président honoraire de l'ALC depuis sa création et, de 2001 à 2006, 96 lauréats/es du Nobel au total ont soutenu le Dr Coscioni et l'ALC. Les alliances prestigieuses de ce type sont précieuses pour un plaidoyer efficace, mais l'ALC s'attache surtout à engager des citoyens/nes, qui peuvent être croyants/es aussi, dans ses campagnes et ses actions.

Jusqu'à récemment, les jeunes de moins de 25 ans constituaient moins de 1 % des membres de l'ALC et l'organisation accordait peu d'importance aux questions des jeunes. En 2007, l'organisation a remédié à cette situation en créant *Studenti Coscioni*, un réseau d'étudiants de l'enseignement secondaire et universitaire de toute l'Italie. Le réseau était subventionné pour stimuler l'affiliation des moins de 25 ans et promouvoir les questions relatives aux jeunes. Parallèlement à la campagne permanente pour la contraception d'urgence, ce réseau fait campagne pour la distribution de préservatifs et pour des programmes d'informations sexuelles dans les écoles secondaires, les universités et sur les places publiques. Les jeunes membres de l'ALC ont participé à la *Scuola estiva Luca Coscioni*, l'école d'été de l'ALC sur le libéralisme et la recherche libre. L'ALC s'occupe activement aussi de promouvoir *Scolarmente*, un projet destiné aux écoles secondaires, visant à améliorer les connaissances en neurobiologie et concernant la méthode scientifique en tant qu'instrument de la pensée critique et des processus démocratiques.

L'ALC tente actuellement de relever une série de défis internes dans son

travail. Aux dires de certains, une des principales faiblesses de l'ALC est son affiliation à un parti politique traditionnel. La création d'un organe tout à fait indépendant peut être utile, mais l'ALC se méfie de la dépolitisation de son activité. Traditionnellement, le PR avait une représentation nationale inférieure à celle des autres partis et des organisations plus riches, et malgré sa nature transnationale et la création du World Congress [Congrès mondial], les campagnes de l'ALC souffrent toujours d'une sorte d'italo-centrisme. C'est dû au manque de ressources humaines et financières nécessaires pour améliorer le système de communication et de surveillance de l'organisation, ce qui permettrait à l'ALC de participer activement à une action bio-diplomatique plus vaste. Pour accroître sa présence en Italie et dans le monde entier, ces trois dernières années l'ALC a favorisé les Cellule Coscioni [Cellules Coscioni], des groupes d'au moins huit membres qui travaillent ensemble dans des villes allant de Rome à Boston, en vue de faire connaître les préoccupations de l'ALC. Dans le cadre du World Congress [Congrès mondial], l'ALC s'efforce aussi d'encourager les alliances avec des organisations étrangères dont la Coalition for the Advancement of Medical Research [Coalition pour l'avancement de la recherche médicale], le Genetics Policy Institute [Institut de politique génétique] et la Ligue SLA Belgique.

Coup d'œil sur l'avenir

Les fondamentalistes religieux manipulent les obligations religieuses et tentent de contrôler la liberté scientifique en décrétant des interdictions soi-disant universelles. Investis de pouvoir par la forme particulière de « laïcité » en Italie, ils interfèrent directement avec la vie politique du pays. Les organisations fondamentalistes qui ont un agenda religieux plus discret s'opposent également à la liberté de recherche scientifique. Le professeur Sandro Magister, expert des questions du Vatican, a dressé une carte de la foi organisée en Italie et constate qu'elle comprend une série de groupements catholiques qui prospèrent depuis 2000, avec une croissance exponentielle en 2005, à la suite de l'élection du cardinal Ratzinger, qui est devenu pape sous le nom de Benoît XVI²⁸. Ces associations sont transversales, c'est-à-dire qu'elles proviennent de la mouvance catholique, mais se qualifient de « non exclusivement catholiques ». Souvent, elles s'attachent résolument à influencer l'opinion publique et agissent de plus en plus comme des groupes de pression. Certains médias, dont *Avvenire*, *Osservatore Romano* et dans une certaine mesure *Il Foglio* de Giuliano Ferrara font partie de ce processus.

Enfin, il convient de noter que certaines restrictions de la liberté scientifique dites « religieuses » et morales résultent parfois de facteurs économiques en réalité. Prenons par exemple l'objection de conscience contre l'avortement. Avant la légalisation de l'avortement en Italie, les médecins qui pratiquaient

les avortements clandestins étaient appelés des « cuillères d'or » (*cucchiai d'oro*, « cuillères » rappelant la pratique traditionnelle d'avortement la plus préjudiciable et « d'or » en raison des prix exorbitants).

Bien que l'avortement soit aujourd'hui légalisé, certains médecins utilisent toujours l'objection de conscience pour pousser les femmes à avorter dans leurs cliniques privées coûteuses. En outre, le « tourisme de procréation » s'est récemment avéré très lucratif pour les hôpitaux étrangers (notamment en Espagne et en Croatie), qui accueillent les couples italiens stériles et les couples féconds atteints de maladies génétiques et qui cherchent la liberté de reproduction en dehors de l'Italie.

Les détracteurs de l'ALC dans l'Église catholique et les groupements catholiques qui cherchent à imposer des interdictions absolues pour les questions litigieuses accusent l'organisation de s'élancer sur la pente glissante de la déréglementation totale qui mène au chaos. Mais l'ALC n'est pas favorable à une déréglementation totale pour des questions comme l'euthanasie ou la recherche sur les cellules souches embryonnaires, elle préconise plutôt un cadre légal pour contrôler les abus clandestins, tout en tenant compte du droit des patients/es, des couples stériles et des êtres humains à déterminer leurs propres vies, sans restrictions basées sur des arguments fidéistes ou autres arguments non rationnels.

L'ALC n'est pas une organisation féministe, mais elle a conscience que les églises s'attaquent traditionnellement aux femmes, parce qu'elles sont davantage concernées par la reproduction et les questions connexes (l'avortement, la contraception, la recherche sur les embryons surnuméraires, etc.), mais aussi en raison d'une certaine phobie du sexe. Les femmes italiennes peuvent difficilement se permettre des atteintes fondamentalistes à leurs droits, non seulement parce qu'elles sont traditionnellement sous-représentées dans les institutions politiques, mais aussi parce que la vulnérabilité politique et sociale empêche les organisations de femmes de collecter des fonds suffisants et les femmes individuellement de négocier leurs salaires. De continuelles agressions psychologiques obligent souvent les femmes à recourir à des services clandestins. Le tourisme de procréation et d'avortement dans les pays où la législation est plus souple érode leurs revenus et menace leur santé. En outre, la recherche de solutions en dehors de l'Italie affaiblit la confiance dans les processus politiques de leur propre pays.

L'histoire de l'Italie a connu des périodes de désunion entre la société et la religion, ainsi que des périodes au cours desquelles l'Église catholique et ses alliés/es ont pu mobiliser sur les questions de vie et de mort. Bien que les futurs défis du fondamentalisme religieux soient difficiles à prévoir, une des principales préoccupations de l'ALC reste la promotion de la méthode scientifique en Italie et dans le monde entier, pour renforcer

la pensée critique et les processus démocratiques. D'après le professeur Corbellini, « la phase actuelle de crise économique mondiale devrait être considérée comme une occasion de stimuler le débat culturel... concernant les variables ou les facteurs éducatifs qui se sont avérés améliorer les capacités humaines individuelles et sociales »²⁹.

Biographie de l'auteure :

Carmen Sorrentino est diplômée en études internationales et diplomatiques de l'université de Trieste, en Italie. Depuis 2005, elle travaille pour l'Associazione Luca Coscioni, coordonnant les activités internationales, notamment le World Congress for Freedom of Scientific Research [Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique]. Son engagement envers les droits des animaux l'ont conduite à faire un doctorat en communication scientifique au sujet des alternatives aux essais sur les animaux. Elle aime la poésie et le flamenco.

Biographie de l'organisation :

L'Associazione Luca Coscioni est une association italienne de plaidoyer fondée en 2002 et portant le nom du Dr Luca Coscioni, un professeur italien atteint de sclérose latérale amyotrophique, décédé en février 2006 à l'âge de 38 ans. Au cours de sa vie, le Dr Coscioni a reçu le soutien d'une centaine de lauréats/es du Nobel qui ont appuyé sa lutte pour la liberté de recherche scientifique, principalement la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines en Italie. L'association a pour devise « From the body to the body politic [Du corps des malades au cœur de la politique] ». L'ALC se consacre à l'appréciation de la valeur de la méthode scientifique, à la liberté de recherche scientifique et à la liberté des patients/es de choisir leurs traitements médicaux sans aucune interférence de la religion et d'autres formes d'approche fidéiste de la recherche et des soins médicaux. L'ALC, qui est membre du Parti radical non violent, transnational et transparti, fondé dans les années 1950, a un statut consultatif au Comité économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Depuis 2004, l'ALC fait fonction de secrétariat opérationnel du World Congress for Freedom of Scientific Research [Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique]. www.lucacoscioni.it

Notes de fin :

¹ En vertu de sa politique de « double affiliation » Note de la rédaction : Le terme « libéralisme » s'entend ici au sens social, en tant que défense des libertés individuelles et non au sens de l'intervention de l'État dans la conduite privée des citoyens/nes.), le PRN est ouvert également aux membres d'autres partis.

² Depuis 1995, le PRN est également une organisation non gouvernementale qui a un statut consultatif au Comité économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Bien qu'il ait gardé l'appellation de « parti », le PRN et ses associations membres ne participent généralement pas aux élections nationales, régionales ou locales depuis 1989. Des « listes spéciales » le font, notamment la Lista Bonino (liste Bonino) ou la Lista Pannella (liste Pannella).

³ Outre la promotion de la liberté de recherche scientifique et du traitement médical,

ses objectifs sont notamment la promotion de projets et de technologies pour la vie autonome et le plaidoyer concernant les droits civils et politiques des patients/es et des personnes handicapées. Par exemple, la campagne de l'ALC *Libertà di Parola* (littéralement « Liberté d'expression ») préconise le financement et la réglementation efficace des technologies de vie autonome pour les personnes handicapées.

⁴ L'ALC compte aussi un secrétaire général, un trésorier et un coordonnateur des activités internationales, ainsi qu'une douzaine de bénévoles actifs.

⁵ Coscioni est décédé peu après le congrès de 2006.

⁶ Miguel Kottow (professeur de bioéthique, Universidad Diego Portales, Santiago, Chili et membre du conseil d'administration de la Red Latinoamericana y Caribe de Bioética de l'UNESCO), *Colpo di chiesa in Cile*, traduction italienne reprise dans *Agenda Coscioni*, 3^e année, n° 6, juin 2008.

⁷ Alex Mauron (professeur associé de bioéthique, faculté de médecine de l'université de Genève, Suisse), [discours au deuxième Congrès mondial pour la liberté de recherche scientifique](#) (Bruxelles, Belgique, 5-7 mars 2009).

⁸ Le créationnisme est la croyance que l'univers et toute vie ont été créés dans leur forme originelle par Dieu. Le terme désigne aussi la négation religieusement justifiée des théories de l'évolution.

⁹ « En dépit de son nom, l'UIP n'est pas un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel tel que défini par la loi Savary (1984) et n'est donc pas reconnue par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche comme une université. » (Article Wikipédia français « [L'Université interdisciplinaire de Paris \(UIP\)](#) »)

¹⁰ Mauron, *op. cit.* : « These institutions are busy producing critiques of mainstream science, but they generate no data. However much the Creationists purport to stand up to conventional science and claim success in terms of ordinary criteria of scientific truth, they utterly fail to transform their ideological commitments into actual research and the generation of new scientific insights. This illustrates the fact that, as is the case for other mimetic pseudo-sciences, Creationism is a dead science. In contrast, living science is akin to a chain reaction: one major discovery generates more work to confirm or disconfirm it, which leads to new insights, new findings and so on... This snowballing effect never happens in a dead science, which merely expresses its bitterness against the 'Establishment', yet is incapable of formulating, much less implementing, a research programme of its own. [Ces institutions critiquent la science en général, mais elles ne produisent aucune donnée. Bien que les créationnistes prétendent avec force résister à la science conventionnelle et revendiquent des succès en termes de critères ordinaires de la vérité scientifique, ils négligent totalement de transformer leurs engagements idéologiques en recherche réelle et en production de nouvelles connaissances scientifiques. Cela illustre le fait que, comme d'autres pseudosciences mimétiques, le créationnisme est une science morte. En revanche, la science vivante s'apparente à une réaction en chaîne : une découverte majeure donne lieu à des travaux complémentaires pour la confirmer ou l'infirmier, ce qui mène à de nouvelles connaissances, de nouvelles observations, etc. Cet effet boule de neige n'existe jamais dans une science morte, qui exprime simplement son aigreur contre 'l'Establishment', mais qui est incapable de formuler et moins encore de mettre en œuvre, un programme de recherche qui lui est propre.] »

¹¹ Mauron, *op. cit.*

¹² Gilberto Corbellini (professeur en titre, histoire de la médecine, université Sapienza de Rome, Italie), Concept paper of the second World Congress for Freedom of Scientific Research (5-7 mars 2009, Bruxelles, Belgique).

¹³ Corbellini, [Concept paper of the first World Congress for Freedom of Scientific Research](#) (16-18 février 2006, Rome, Italie).

¹⁴ Un concordat désigne généralement un accord sur des questions religieuses entre le Vatican et un gouvernement national.

¹⁵ Marco Pannella, « *Una strada sola, via il Concordato* », *Stampa Sera*, 15 mars 1976. « *Quel che i « laici » nostrani, i « saggi » di questo caotico regime, i nostri partiti, anche di sinistra, stanno tollerando è ben altro. La Chiesa, i clericali, pretendono ancora una volta, letteralmente, di dettar legge. Di dettare articoli, emendamenti, pene e attenuanti di legge al Parlamento, ad onta dello stesso Concordato, con tutta la forza dei loro privilegi... Non intendiamo assistere a questo scempio inerti. Ci accingiamo, di nuovo, a chiedere l'abrogazione definitiva e totale del Concordato. [Ce que nos « laïcs », les « sages » de ce régime chaotique, nos partis, même de gauche, tolèrent est tout autre. L'Église et les ecclésiastiques veulent une fois encore, littéralement dicter leur loi, dicter au parlement des articles, des amendements, des peines et des circonstances atténuantes légales, en dépit du concordat, avec toute la force de leurs privilèges... Nous n'avons pas l'intention de rester les bras croisés devant ce carnage. Nous nous préparons à demander à nouveau l'abrogation totale et définitive du concordat.] »*

¹⁶ L'histoire suivante est largement tirée de Teodori Massimo, Ignazi Piero, Panebianco Angelo, « Direct action and popular action for abortion » dans *The New Radicals: The History and Sociology of a Political Movement*, Arnoldo Mondadori Editore : Milan, 1977.

¹⁷ Silvia Ballestra, *Piove sul nostro amore*, Serie Bianca, Feltrinelli Editore : Milan, 2008, p. 41 : « *Il cambio di strategia comunicativa del Movimento per la vita, passato dai feti in formalina alle belle pance di donne gravide circondate di margherite è evidente, ma non tutti dimenticano con tanta facilità, la campagna elettorale per il referendum indetto dal movimento e malamente perso. [Le changement de stratégie de communication du Mouvement pour la vie, passant des fœtus conservés dans le formol aux ventres ronds de femmes enceintes au milieu de marguerites, est manifeste, mais tout le monde n'oublie pas si facilement la campagne électorale pour le référendum que le Mouvement a réclamé et perdu] »*.

¹⁸ Le texte original en italien de la [loi n° 40](#) se trouve sur le site du parlement italien.

¹⁹ Ballestra, *op. cit.*, pp. 41-42 : « *Questo eurodeputato del PPE, assieme al Forum delle famiglie, non fa che tessere alleanze trasversali con chiunque affinché venga sostenuto politicamente il tema della vita. Un lavoro da lobby cattolica capace di attrarre partiti e personalità accademiche, fini giuristi, medici, scienziati e parlamentari di diversi schieramenti, tutti uniti nel sostenere i diritti dell'embrione, e che è arrivato ad ottenere, nel primo articolo della legge 40, che il concepito sia considerato persona umana titolare di diritti. Prossimi obiettivi dichiarati di Casini & co. sono quelli di modificare la Costituzione (l'art. 1 del Codice Civile per cui i diritti si acquistano al momento della nascita che così risulta in contraddizione con quanto si afferma nella legge 40) e di avere coi suoi CAV*

uno spazio sempre maggiore negli ospedali e nei consultori. [Avec le Forum des familles, cet eurodéputé du PPE tisse des alliances transversales avec tout le monde afin de soutenir politiquement le thème de la vie. Un travail de lobbying catholique pour séduire des partis et des personnalités académiques, d'éminents juristes, médecins, scientifiques et parlementaires de différentes formations, tous/tes unis/es pour soutenir les droits de l'embryon, qui est parvenu à obtenir, dans l'article premier de la loi n° 40, que l'enfant conçu soit considéré comme un être humain titulaire de droits. Les prochains objectifs déclarés de Casini & Co. sont de réviser la constitution (article premier du code civil au titre duquel les droits sont acquis au moment de la naissance et qui est donc en contradiction avec les dispositions de la loi n° 40) et d'obtenir pour ses CAV un espace toujours plus grand dans les hôpitaux et les centres de consultation.] »

²⁰ La condition de stérilité se définit comme l'impossibilité de procréer après deux ans de rapports sexuels non protégés. Le problème semble toucher environ 12-15 % des couples en âge de se reproduire.

²¹ Stephen Brown, « [Italy ok's abortion bill despite church opposition](#) », Reuters, 31 juillet 2009.

²² L'ALC continue à offrir cette assistance dans le cadre du manuel interactif *Soccorso Civile* ; voir le point 'Analyse des stratégies de l'ALC'.

²³ Lors d'une réunion du conseil des ministres européens de la science et de la recherche, les représentants/es de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Pologne, de Malte et de la Slovaquie se sont opposés au financement.

²⁴ « [Euthanasia/The Italian and World-Wide Debate Continues after Death of Luca Coscioni Association's Co-President](#) », World Congress for Freedom of Scientific Research, 19 janvier 2007.

²⁵ *Le Monde* et TF1 ont relaté l'histoire de Welby en France ; *l'International Herald Tribune* et *le New York Times* l'ont fait aux États-Unis. Plus tard, Al Jazeera a présenté un documentaire sur la vie et le combat de Welby.

²⁶ La constitution italienne dispose que personne ne peut être forcé/e à subir un traitement médical sans son consentement et plusieurs doctrines déclarent que l'alimentation et l'hydratation artificielles sont des traitements, puisqu'elles nécessitent une sonde gastrique et l'administration d'antibiotiques au/à la patient/e, généralement à forte dose, pour éviter toute infection. (Le texte intégral de la constitution italienne est disponible en [anglais](#) et en [italien](#) sur le site du [sénat d'Italie](#)).

²⁷ Des photos de la manifestation sont disponibles sur le [compte Flickr.com de l'Associazione Luca Coscioni](#).

²⁸ Sandro Magister, « [La mappatura della fede organizzata in Italia](#) », *Agenda Coscioni*, 3^e année, n° 3 : mars 2008.

²⁹ Corbellini, « For a UN Conference on Science, Freedom and Education », 22 juin 2009, site Web de [World Congress for Freedom of Scientific Research : www.freedomof-research.org](#).